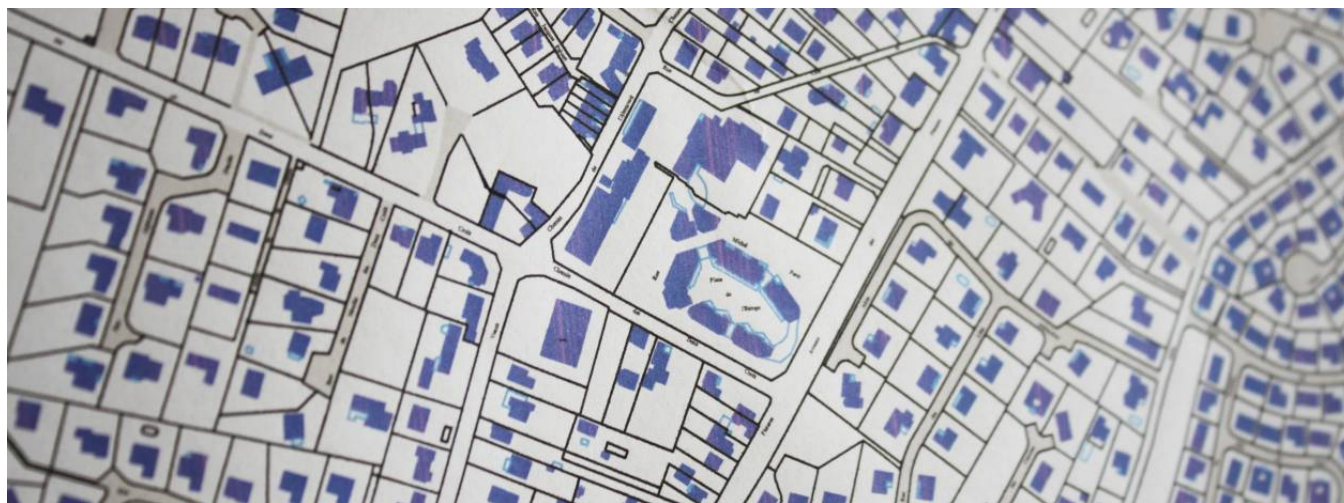


Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU, approuvé le 20 décembre 2012, a été modifié le 4 avril 2016 et le 5 décembre 2023. Les documents relatifs au PLU et à sa modification sont téléchargeables ci-dessous.



Infos pratiques

Le service urbanisme de la mairie vous conseille sur vos démarches et vous renseigne sur la réglementation en vigueur, **sans rendez-vous, le lundi après-midi, le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures d'ouvertures habituelles de la mairie.

Tél. 01 30 80 07 04.

Nota : Les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM) Tél. 01 30 55 12 69.

Contact

D'autres annexes sont disponibles auprès du service Urbanisme de la mairie :

Melody Perret-Gentil

Tél. 01 30 80 07 04

urbanisme@mairiesnlb.fr

Documents

[Annexe : plan de servitude](#)

[Projet d'Aménagement et de Développement Durables \(PADD\) 2019](#)

[Orientations d'Aménagement et de Programmation \(OAP\)](#)

[Documentation graphique complémentaire](#)

[Périmètre de protection domaine de la Bretèche](#)

[Rapport de présentation PLU partie 1](#)

[Rapport de présentation PLU partie 2](#)

[Rapport de présentation PLU partie 3](#)

[Rapport de présentation PLU partie 4](#)

[Rapport de présentation PLU partie 5](#)

[Rapport de présentation PLU partie 6](#)

[Règlement du PLU 2023](#)

[Plan de zonage PLU 2023](#)